



AVIS DU MAIRE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira
Salle du Conseil, à la **Mairie de Felletin**
Lundi 8 septembre 2025 à 19h30
Affiché le lundi 1^{er} septembre 2025

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Travaux au gymnase
2. Acquisition d'un véhicule
3. Convention de partenariat et de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le PNR de Millevaches en Limousin pour une étude structure
4. Question du transfert de la compétence assainissement collectif à l'intercommunalité
5. Décision Modificative n°2 du Budget principal

Questions diverses



Le Maire

Olivier CAGNON